

*Conciliation*

MONSIEUR PATRICE CHASSAING  
9 RUE ALBERT JACQUARD  
94450 LIMEIL BREVANNES

Affaire suivie par : Josiane Gubérinic  
Téléphone : 01 64 71 49 97

Date : 7 mai 2015

Objet : Votre lettre

**XXXXXXXXXXXXX** - dossier de Madame CHASSAING

Monsieur,

Je fais suite à notre communication téléphonique relative à l'hospitalisation de votre mère.

Je vous invite à prendre contact avec le Directeur de l'établissement dans lequel est placée votre mère afin de vous informer sur l'origine de cette hospitalisation qui serait intervenue sans votre consentement et/ou celui de votre mère.

Le médecin traitant de votre mère pourrait éventuellement vous apporter de plus amples renseignements.

Enfin, si aucun renseignement ne peut vous être communiqué, vous pouvez adresser votre demande au Tribunal de Grande Instance afin de saisir le Juge des libertés et de la détention, dans le ressort duquel se situe l'établissement d'accueil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne,  
La Conciliatrice

Signature

Josiane Gubérinic